



Flash' Sécurité

N° 2— Mars 2023

Rouler à deux de front est autorisé, mais le passage en simple file s'impose :

- à la tombée de la nuit ou par manque de visibilité,
- lorsqu'un véhicule voulant dépasser annonce son approche,
- quand les conditions de circulation l'exigent.



**LA SÉCURITÉ,
C'EST VOTRE PRIORITÉ !**